

SOSLM 70/18

3711
(1941)

Reconstruction du pont de Pagny-sur-Meuse sur le canal
de la Marne au Rhin

Reconstruction du pont de Pagny-sur-Meuse
sur le canal de la Marne au Rhin.

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.

29.11.41

37 II

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 29 novembre 1941

Région de l'Est

Ligne de Neufchâteau
à Pagny-sur-Meuse

C O P I E

Reconstruction du pont de
Pagny-sur-Meuse sur le Canal
de la Marne au Rhin

P.K. 94 261

3351-0

Monsieur le Ministre,

Veg 164 094-1
2

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, un projet relatif à la reconstruction du pont de Pagny-sur-Meuse, sur le canal de la Marne-au-Rhin, situé au km 94²⁶¹ de la ligne de Naufchâteau à Pagny-sur-Meuse, et dont le tablier a été détruit en juin 1940.

A cette occasion, le Service des Ponts et Chaussées a demandé que l'ouverture de l'ouvrage soit portée à 18,50 m avec un tirant d'air de 4,10 m.

La réalisation des travaux de reconstruction doit entraîner une dépense de 3.105.000 fr, imputable pour 353.000 fr au compte de reconstruction de la S.N.C.F. et pour 2.752.000 fr au compte de l'Administration des Ponts et Chaussées (Service de la Navigation).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire du dit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.